

Rapport d'activités

2022

Editorial

Gérer la forêt, c'est la protéger !



Ce que le grand public, mais aussi bon nombre de forestiers, auront retenu de l'année 2022, c'est très certainement les incendies qui ont emporté dans les flammes plus de 70 000 ha d'espaces forestiers, dans les Landes de Gascogne, mais aussi dans des régions plus septentrionales (Bretagne, Pays de Loire, Jura, Vosges...). Ce traumatisme fait réagir, et des textes visant à en tirer les conséquences font depuis flores : rapports parlementaires, missions d'expertises, propositions de lois. Un des points communs qui ressort de ces différentes analyses est qu'un des facteurs majeurs de protection des forêts, c'est de les gérer. [Bref, pas de forêt sans forestiers !](#)

Cela ne fait que conforter notre Etablissement, dont le Contrat d'Objectif et de Performance 2022-2026, signé par le Ministre de l'Agriculture lors du salon de l'Agriculture en mars 2022, met bien en avant cet aspect. La promotion et le développement des documents de gestion durable y occupent la première place. [Notre délégation territoriale y contribue très fortement : nous agréons le plus de Plans simples de gestion en France, après la Nouvelle Aquitaine.](#) Dans ce domaine, l'année 2022 a été marquée par un intense travail sur le renouvellement de nos Schémas Régionaux de Gestion Sylvicoles (SRGS). Ils ont été déposés pour instruction auprès de Ministre de l'Agriculture en décembre 2022.

Mais gérer la forêt, de nos jours, n'est pas de tout repos ! Les forestiers, propriétaires comme gestionnaires, doivent désormais intégrer de nouveaux paramètres :

- | Le changement climatique bouleverse nos certitudes et nécessite de réfléchir aux manières de s'adapter : outils de diagnostics, itinéraires techniques alternatifs, nouvelles essences... ;
- | L'érosion générale de la biodiversité, constatée notamment dans les espaces agricoles, est jusqu'à présent globalement bien contenue dans les milieux forestiers. Cela nécessite

néanmoins un effort constant des forestiers dans leur gestion quotidienne, jusqu'à présent assez peu valorisé, tant médiatiquement que financièrement ;

- | L'attention croissante portée aux questions forestières par la société au sens large, très liée aux deux paramètres précédents, génère de plus en plus de situations de tensions avec les forestiers. Les débats se cristallisent sur quelques thématiques (coupes rases, essences dites « exotiques », mécanisation forestière), sur lesquelles les forestiers doivent faire preuve de pédagogie et d'ouverture vers des publics bien souvent mal informés.

En cela, notre Etablissement a toute sa place pour accompagner, aider, et encadrer les propriétaires forestiers face à ces nouveaux enjeux dans la gestion de leurs forêts.

Ce rapport d'activités détaille l'ensemble des actions menées en 2022 par les élus et les agents du CNPF dans nos deux régions. Il éclaire sur la manière dont notre CNPF-IFC agit pour les forêts privées d'aujourd'hui et de demain.

Gaël LEGROS

Directeur du CNPF Ile-de-France – Centre – Val de
Loire

Jean-Pierre PIGANIOL

Président du CNPF Ile-de-France – Centre-Val de
Loire

SOMMAIRE

LES MISSIONS DU CNPF	6
LA VIE DE NOTRE DELEGATION TERRITORIALE EN 2022	7
Des élus et des permanents au service des propriétaires forestiers	7
Bureau	7
Conseil de Centre	7
Equipe administrative et technique	8
Démarche « Qualité de Vie au Travail »	9
Inauguration du nouveau siège à Orléans	9
Éléments budgétaires	11
Répartition du temps de travail	12
DEVELOPPER LES DOCUMENTS DE GESTION DURABLE	14
Nouveaux SRGS, un gros travail pour l'avenir	14
Toujours plus de surfaces gérées durablement	15
Plans Simples de Gestion (PSG)	15
Codes des Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS)	17
Règlements Types de Gestion (RTG)	17
Encore beaucoup de demandes de coupes	17
ANIMER LES TERRITOIRES ET AGIR POUR LE REGROUPEMENT	19
Le label bas carbone s'installe dans notre territoire	19
Incendies de forêt : une préoccupation grandissante	20
Peuplier : plantations relancées	21
RECHERCHER ET DEVELOPPER DES OUTILS ET METHODES POUR LA FORET DE DEMAIN	22
Projets finalisés en 2022	22
Adevbois « Transfert des outils de diagnostics sylvo-climatiques »	22
Adevbois « Avenir du Pin sylvestre en région Centre »	22
Adevbois « Plantations »	23
Projets nouveaux lancés en 2022, et en cours	24
Adevbois « Drones »	24
Adevbois « Prévention du risque Incendie en Sologne »	24
Ilots d'avenir GEDEF Loiret-Sologne	25
Autres projets collaboratifs de R&D	25

Expérimentation forestière	25
Santé des forêts	26
INFORMER, FORMER, CONSEILLER LES PROPRIETAIRES FORESTIERS	29
Réunions de vulgarisation	29
Zoom : réunion inter-technique du 9 novembre, présentation des nouveaux SRGS	30
Formation FOGEFOR	31
Appui technique individuel (visites conseil)	32
Documentation technique	32
AMELIORER LA QUALITE ENVIRONNEMENTALE DE NOS TERRITOIRES	33
Urbanisme et aménagement du territoire	33
Chartes forestières de territoires (CFT)	33
Natura 2000 Sologne, dernière année d'animation pour notre Centre	34
Apiculture & Forêt : une alliance bénéfique	34
Equilibre Sylvo-cynégétique	35
Certification forestière	36
Filière « Forêt-Bois »	36
Duramen	36
Associations interprofessionnelles FIBOIS	36
COMMUNIQUER AUPRES DE LA SOCIETE ET DU GRAND PUBLIC	38
Revue « Notre Forêt » et lettre électronique « Nouvelles de nos forêts »	38
Site web <i>ifc.cnpf.fr</i>	39
Enseignement forestier	39
Evènements grand public	39

LES MISSIONS DU CNPF

Le CNPF-Ile de France – Centre-Val de Loire (CNPF-IFC) est une des délégations territoriales du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF), Etablissement public chargé de l’encadrement et du développement de la gestion forestière durable en forêt privée.

Ses missions principales, sous la gouvernance de son Conseil de Centre, sont :

- | Améliorer la gestion durable des forêts privées, notamment par l’agrément des Documents de Gestion Durable (DGD) ;
- | Contribuer à la Recherche-Développement-Innovation (RDI) afin d’adapter constamment les techniques et pratiques sylvicoles aux contextes sylvo-pédo-climatiques de nos régions ;
- | Vulgariser les techniques forestières par la sensibilisation des propriétaires aux bonnes pratiques sylvicoles ;
- | Inciter à la mobilisation du bois et à la préservation de la biodiversité ;
- | Participer à la protection de l’Environnement, la surveillance sanitaire des forêts, ainsi qu’au maintien de l’équilibre sylvo-cynégétique ;
- | Promouvoir la place et le rôle de la forêt privée dans les territoires.

Le CNPF-IFC incite également au développement de la certification forestière et participe aux actions de la filière forêt-bois, notamment dans ses relations étroites avec les interprofessions FIBOIS Ile-de-France et FIBOIS Centre-Val de Loire.



LA VIE DE NOTRE DELEGATION TERRITORIALE CNPFP EN 2022

Des élus et des permanents au service des propriétaires forestiers

Les élus du CNPFP, et de notre délégation en particulier, orientent les actions de l'Etablissement, le représentent dans les instances professionnelles (Commissions Régionales de la Forêt et du Bois, Chambres Régionales d'Agriculture, Interprofessions FIBOIS, Agences Régionales de la Biodiversité, Commissions « Plans de chasse » ou « Nature, Sites & Paysages »), et statuent sur l'agrément des SRGS et DGD.

Bureau

Il se compose du Président et de 8 vice-présidents représentant chacun des départements du territoire de compétence du CNPFP-IFC :

- Président : Jean-Pierre PIGANIOL, propriétaire forestier dans le Loiret,
- 1^{er} Vice-président : Etienne de MAGNITOT, Val-d'Oise,
- Vice-président : Philippe de DREUZY, Loiret,
- Vice-président : Laurence de GRESSOT, Indre,
- Vice-président : Dominique ROUZIES, Eure-et-Loir,
- Vice-président : Antoine REILLE, Indre-et-Loire,
- Vice-président : François de PONTON d'AMECOURT †, Seine-et-Marne,
- Vice-président : Bertrand SERVOIS, Cher,
- Vice-président : Charles-Antoine de VIBRAYE, Loir-et-Cher.

Nous avons appris, en février 2023, le décès brutal de François de PONTON d'AMECOURT, conseiller de longue date du CNPFP-IFC. Qu'il lui soit rendu hommage ici, au nom du Président, des élus, et du personnel de l'Etablissement, pour son dévouement et sa constance, jamais démenties, à faire valoir le rôle et les actions du CNPFP-IFC en Ile-de-France et bien au-delà.

Conseil de Centre

Il se compose de 16 conseillers titulaires et 16 conseillers suppléants (dont 13 au titre du collège départemental et 3 au titre du collège régional), de 2 membres de droit (les représentants des Chambres Régionales d'Agriculture d'Ile-de-France et de Centre-Val de Loire), et d'un représentant du personnel (et de son suppléant).

Il s'est réuni 4 fois en 2022, avec en ordres du jour complémentaires du traditionnel examen des DGD et demandes de coupes :

- **31 mars** : approbation du rapport d'activités et des comptes financiers 2021, et du budget 2022,
- **24 juin** : bilan des réunions « Incendies » du 1^{er} semestre, et présentation des résultats de l'étude Adevois « Dépérissement du Pin sylvestre »,
- **15 septembre**, à Paris, en présence de la Présidente et du Directeur-Général du CNPF : approbation des SRGS suite aux avis de l'Autorité Environnementale (AE), des Préfets, et des PNR ; position du CNPF-IFC sur la politique DFCI,
- **2 décembre** : validation finale des SRGS avant leur transmission au ministère de l'Agriculture ; préparation des élections des conseillers de Centre du 1^{er} trimestre 2023.

Equipe administrative et technique

Elle se compose, fin 2022, de **23 personnes** (3 basées en Ile-de-France, 20 en Centre-Val de Loire) :

- Directeur et Directeur-adjoint,
- 4 personnels administratif (budget, ressources humaines, gestion des locaux et véhicules, achats, comptabilité, suivi des DGD, gestion administrative des conventions, secrétariat de direction et secrétariat courant...),
- 5 ingénieurs (coordination des DGD, environnement, communication & projets, animation de la région Ile-de-France, expérimentation et formation),
- 10 techniciens territoriaux titulaires et 1 technicien chargé de mission en CDD, répartis au siège et dans chaque département des deux régions,
- 1 apprenti, en soutien technique (conventions, expérimentation, DGD...).

A noter que plusieurs mouvements de personnel ont eu lieu en cours d'année :

- Septembre : arrivée de Gisèle RAOUL, en remplacement de Céline FOUGERON, au poste de responsable administrative et financière,
- Septembre : recrutement de Jonathan BESSE, en contrat d'apprentissage d'1 an, en soutien technique,
- Octobre : arrivée de Evaëlle BOURDAIS, en remplacement d'Aurélien FEVRIER, au poste de technicienne Nord Loir-et-Cher,
- Novembre : départ de Christophe BACH, suite à la reprise de sa mission Natura 2000 au sein d'une autre structure (bureau d'études),
- Décembre : recrutement de Augustin BOUTHENET, poste CDD d'1 an, chargé des projets « Drones » et « Documentation technique ».

Des réunions plénières avec l'ensemble du personnel se tiennent régulièrement tous les 2 mois, dont plusieurs sur le terrain afin d'approfondir certains sujets techniques : 5 mai (Biodiversité, visite du Muséum d'Orléans pour la Biodiversité et l'Environnement) ; 14 juin à Milly-la-Forêt (tests de nouvelles essences, dispositifs « Ilots d'avenir ») ; 27 septembre (nouveaux SRGS : mises en situations pratiques) ; etc.



Atelier de travail SRGS en réunion technique

Démarche Qualité de Vie au Travail (QVT)

Le CNPF national a lancé en 2022 une démarche « Qualité de Vie au Travail ». Elle s'est révélée pertinente pour notre délégation, après une période marquée par les confinements, changement de direction, déménagement du siège, mouvements importants de personnels. La phase initiale, sous forme d'enquête, a permis de soulever certaines préoccupations, pour lesquelles des solutions ont été réalisées ou programmées. Le suivi pérenne de cette démarche d'amélioration continue reste à bâtir pour optimiser le fonctionnement de notre délégation et les conditions de travail de ses agents.

Inauguration du nouveau siège à Orléans

Les nouveaux locaux du CNPF-IFC ont été inaugurés officiellement le 23 février 2022, en présence d'Anne-Marie BAREAU, présidente du CNPF (à gauche sur la photo), Temanuata GIRARD (au centre),

Vice-présidente de la Région Centre-Val de Loire, et de Régine ENGSTRÖM (à droite), Préfète de Région.

Le site a été présenté aux acteurs du territoire et de la filière forêt-bois, partenaires du CNPF-IFC. Il est partagé avec l'IDF (Institut pour le Développement forestier, service R&D du CNPF) et le SDN (Service du Développement Numérique, service informatique du CNPF), ce qui en fait le plus grand site de France pour l'Etablissement public.



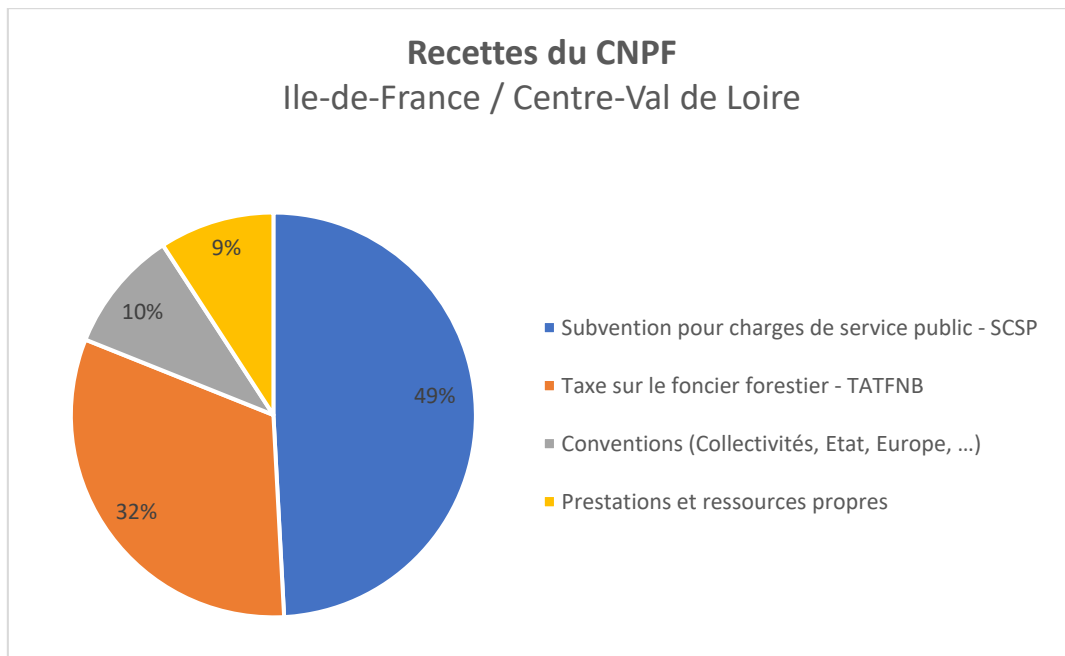
Inauguration des nouveaux locaux, le ruban coupé par Régine ENGSTRÖM, Préfète de Région

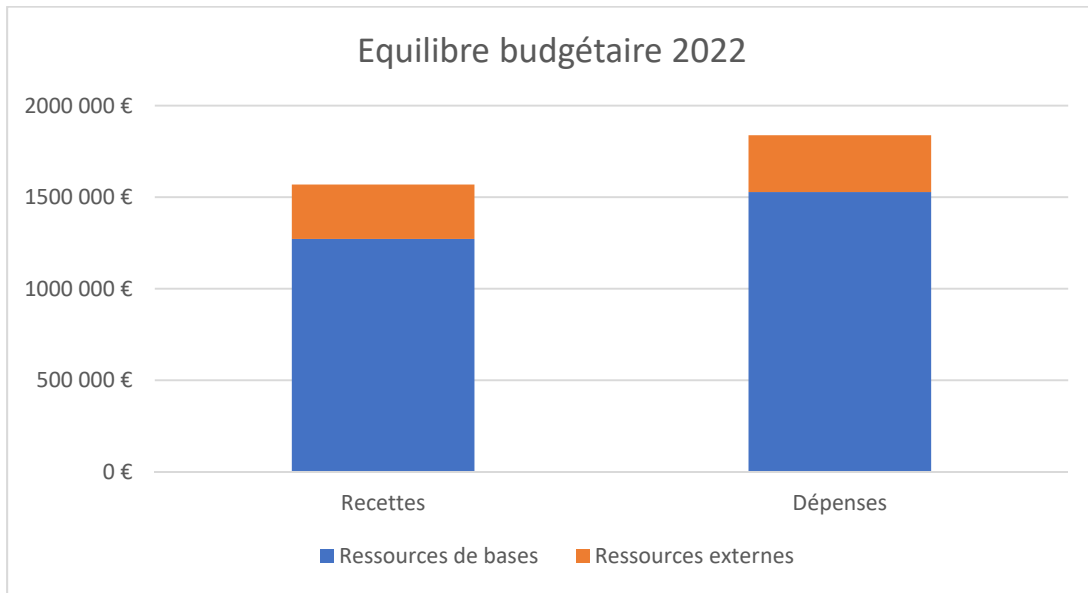
Éléments budgétaires

Le solde budgétaire 2022 de notre délégation est négatif, avec un déficit de 294 k€ en crédits de paiement (contre un déficit de 147 k€ constaté en 2021) :

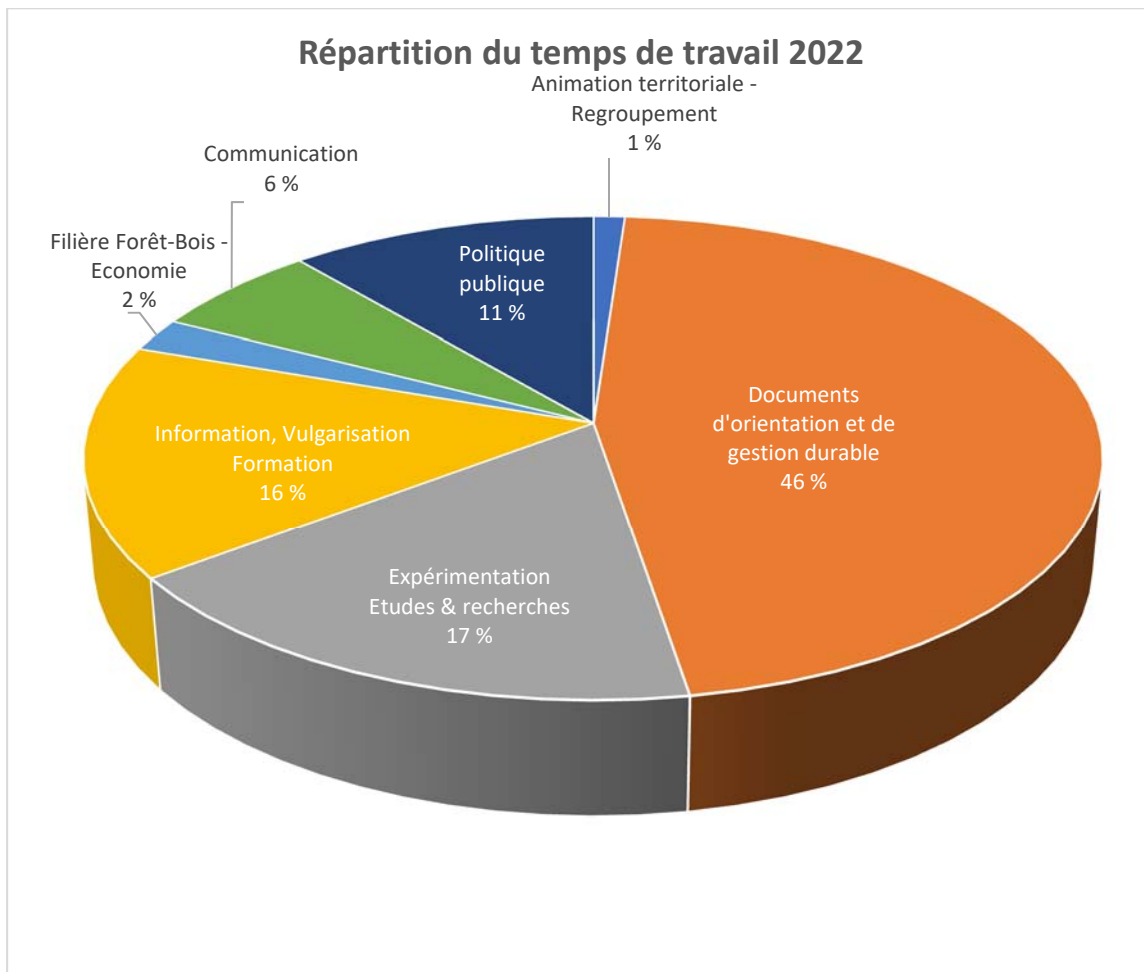
- les recettes se sont élevées à 1 559 k€ (en hausse de 6% par rapport à 2021), dont 82% proviennent de ressources de base (SCSP + TATFNB). Une partie des recettes des conventions, attendues pour 2022, sera payée sur 2023, ce qui explique un déficit plus important que prévu ;
- les dépenses (en crédit de paiement), constituées à 64% de charges de personnel, se sont élevées à 1 854 k€ (en hausse de 12% par rapport à 2021, du fait de paiement en 2022 de dépenses liées au projet immobilier engagées en 2021).

Il est à noter que le solde budgétaire au niveau national est excédentaire de 354 k€.





Répartition du temps de travail



En 2022, 46% du temps de travail, tous personnels confondus, a été consacré aux documentations d'orientation et de gestion durable (rédaction des SRGS, instruction et agrément des PSG et CBPS, autorisations de coupes...), en hausse par rapport à 2021 (43%) du fait principalement de l'effort de finalisation des SRGS. Il passe à 64 % en considérant l'équipe technique seule.

Vient ensuite le temps consacré au développement forestier au sens large à hauteur de 33%, se répartissant à part quasi égale entre le volet « Expérimentation – Etudes & Recherches » (17%) et le volet « Information / Vulgarisation / Formation » (16%).

La mise en œuvre des politiques publiques (urbanisme, Natura 2000 et autres réglementations environnementales, politiques forestières des Conseils Régionaux, ruralité...) représente quant à elle 11% du temps de travail, quasi à l'identique de 2021 (12%).

Nouveauté 2022 liée au nouveau contrat d'objectifs et de performance (COP) de l'Etablissement, la communication « grand public » est maintenant individualisée, elle a représenté 6% du temps de travail (site web, publications, évènementiel, photothèque...), en déduction du développement forestier dans lequel elle était fondue jusqu'alors.

Le temps restant (3%) se répartit entre la coordination avec la filière (Fibois, Carbone, Plan de relance...) et l'animation territoriale (desserte, foncier, chartes forestières de territoire...).

DEVELOPPER LES DOCUMENTS DE GESTION DURABLE

Nouveaux SRGS : un gros travail pour l'avenir

Rédigés par le CNPF, les Schémas Régionaux de Gestion Sylvicoles (SRGS) sont des documents-cadres auxquels doivent se conformer tous les documents de gestion durable des forêts privées. Notre CNPF-IFC a la responsabilité de 2 SRGS, un pour l'Île-de-France, un pour Centre-Val de Loire, ainsi que 2 annexes vertes Natura 2000 (actualisation en Centre-Val de Loire, nouvelle en Île-de-France). Leur révision s'est accélérée en 2022 nécessitant un gros effort de l'équipe de rédaction, pour aboutir à la transmission des documents au Ministre de l'Agriculture en décembre. Leur contenu a fait l'objet d'une très large consultation tout au long de l'année : comités de pilotage, avis de l'Autorité Environnementale, des Préfets, des Parcs Naturels Régionaux (PNR), consultation du public, présentation aux gestionnaires forestiers de nos deux régions (cf. photo).

Plusieurs recommandations et règles de gestion sur de nouveaux aspects de la sylviculture ont été introduites : nouvelles essences autorisées, seuils des coupes rases de renouvellement, prise en compte du changement climatique, incendies de forêts, notion de « non gestion »...

L'entrée en vigueur des nouveaux SRGS devrait se faire courant 2023, après les retours du Ministère de l'Agriculture. A suivre donc...

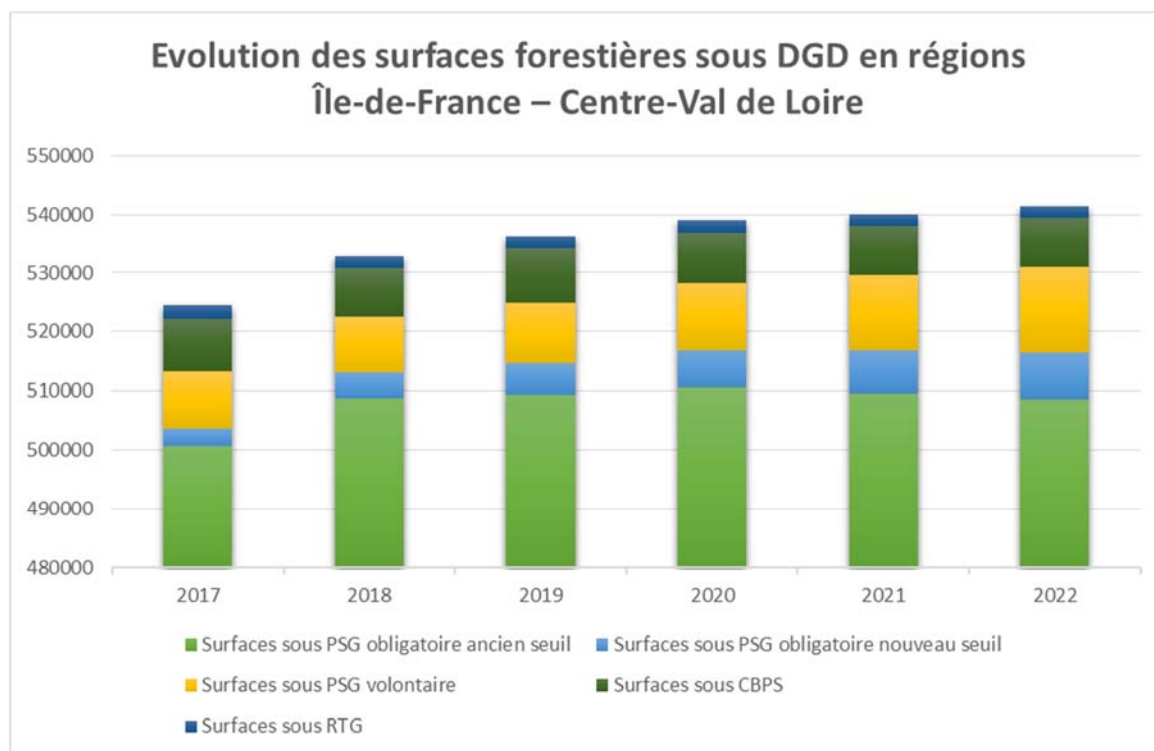


Présentation des nouveaux SRGS aux gestionnaires forestiers, réunion du 9 novembre 2022

Toujours plus de surfaces forestières gérées durablement

La gestion durable des forêts privées repose sur un ensemble d'outils (documents de gestion durables-DGD) adaptés à leurs différentes surfaces : les plans simples de gestion (PSG) obligatoires pour les forêts de plus de 25 hectares, les plans simples de gestion volontaires, les codes de bonnes pratiques sylvicoles (CBPS), et les règlements types de gestion (RTG) pour les surfaces plus petites, généralement comprises entre 10 et 25 hectares.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution des surfaces couvertes par les DGD depuis 2017. Elle a encore augmenté en 2022 pour atteindre plus de 540 000 hectares, soit 54% de la surface forestière privée totale de nos deux régions.



Plans simples de gestion (PSG)

Le PSG constitue l'outil principal d'amélioration et de garantie de gestion forestière durable de la forêt privée. Son impact économique et sociétal est important, le taux de récolte, donc de renouvellement des peuplements, étant de plus de 60% dans les forêts dotées d'un PSG, contre seulement 35% dans les forêts sans PSG.

Notre délégation régionale est la deuxième de France (après la grande région Nouvelle Aquitaine) en ce qui concerne le nombre et la surface des PSG agréés chaque année.

Le nombre de PSG agréés en 2022 par le conseil de Centre est dans la moyenne des 5 dernières années avec 373 agréments (391 en 2021).

PSG en chiffres en Ile-de-France

(Source : base de données Merlin au 15 février 2023)

- 35 PSG agréés en 2022 / 3 082 Ha
- 582 PSG obligatoires en cours de validité / 59 750 Ha / 78% de la surface concernée
- 120 PSG volontaires en cours de validité / 2 188 Ha

PSG en chiffres en Centre-Val de Loire

(Source : base de données Merlin au 15 février 2023)

- 338 PSG agréés en 2022 / 33 322 Ha
- 4 190 PSG obligatoires en cours de validité / 456 670 Ha / 92% de la surface concernée
- 613 PSG volontaires en cours de validité / 12 353 Ha

PSG agréés au titre des réglementations environnementales

Certains zonages environnementaux (monuments historiques, sites classés, sites Natura 2000...) requièrent des démarches administratives spécifiques dont le propriétaire peut s'exonérer en demandant l'agrément de son DGD (PSG essentiellement) au titre des articles L.122.7-8 du code forestier. En site Natura 2000, l'agrément L.122.7 et 8 permet au propriétaire de disposer d'une garantie de gestion durable, indispensable en cas d'engagements fiscaux (succession, ISF, DEFI).

En 2022, 173 PSG ont bénéficié d'un agrément au titre de ces articles (46% des PSG agréés en 2022), dont 131 (76%) pour la seule réglementation Natura 2000, pour une surface de 19 708 Ha (surface totale des PSG concernés).

Dans nos deux régions, le nombre total de PSG en cours avec un agrément L.122.7-8 est de 2 143 PSG pour une surface totale de 286 754 Ha.

Codes des Bonnes Pratiques Sylvicoles (CBPS)

Le CBPS est un document réglementaire de gestion durable établi par le CNPF pour les propriétés de moins de 25 hectares. Les propriétaires concernés peuvent adhérer au CBPS, ce qui leur octroie « présomption de garantie de gestion forestière durable ». Depuis le mois d'août 2021 et le maintien du CBPS dans le code forestier, la présence d'un programme de coupes et travaux est devenue obligatoire (alors qu'il était facultatif depuis 2014).

Les chiffres 2022 des adhésions aux CBPS sont restés très stables par rapport à ceux de 2021.

CBPS en chiffres dans nos régions

(Source : base de données Merlin au 15 février 2023)

Île-de-France

- 8 adhésions en 2022 pour 93 Ha
- 98 CBPS en cours de validité pour 1 109 Ha

Centre-Val de Loire

- 58 adhésions en 2022 pour 827 Ha
- 571 CBPS en cours de validité pour 7 324 Ha

Règlements Types de Gestion (RTG)

Le RTG est un document réglementaire de gestion établi par un gestionnaire forestier professionnel (coopérative forestière, expert forestier, ONF...), pour un ensemble de parcelles gérées en commun, principalement pour les forêts non soumises à l'obligation de PSG. Le RTG est agréé par le CNPF et vaut garantie de gestion forestière durable pour pouvoir bénéficier de dispositions fiscales particulières ou de certaines aides publiques.

Fin 2022, **129 propriétaires** sont adhérents à un RTG pour 1 951 Ha, chiffres en légère hausse par rapport à 2021 (122 propriétaires pour 1 789 Ha).

Encore beaucoup de demandes de coupes

Le CNPF instruit les demandes de coupes dérogeant à un PSG ou répondant à une situation d'urgence particulière (tempêtes, dépérissements...). Le nombre de demandes de **coupes dérogatoires** à PSG est resté encore très élevé en 2022 avec **211 dossiers déposés** (214 en 2021). Les cours du bois

favorables ainsi que l'opportunité du plan de relance pour le renouvellement des peuplements en sont les principales raisons.

Le nombre de **coupes d'urgence** est, quant à lui, en baisse avec **31 déclarations** (contre 54 en 2021). Ce tassement s'explique en partie par une demande moindre concernant les coupes de peuplements déperissants (pin sylvestre, châtaignier, chêne pédonculé...). 2021 a été globalement favorable à la végétation (pluviométrie importante) marquant un ralentissement relatif dans les mortalités brutales de peuplements (sauf évènements locaux particuliers comme les orages de grêles du secteur de Cheverny ayant entraînés des mortalités spectaculaires de pins).

ANIMER LES TERRITOIRES ET AGIR POUR LE REGROUPEMENT

Le label bas carbone s'installe dans notre territoire

Le CNPF dispose d'un service spécialisé, le C+FOR, chargé de promouvoir le [Label Bas Carbone \(LBC\)](#), dont il a contribué à la création. Chaque délégation régionale de l'Établissement a désigné un(e) correspondant(e) chargé(e) d'initier et suivre les actions sur son territoire de compétence.

Parmi les réalisations 2022 dans nos 2 régions :

- | montage d'un dossier de labellisation de 8 Ha (boisement de terre agricole) sur la commune de Ligny-le-Ribault (45) en Sologne (labellisation obtenue début 2023),
- | suivi d'un projet LBC labellisé en 2021 sur la commune de Vayres sur Essonne (2 Ha suite à la récolte d'un peuplement dépérissant de frênes chararosés),
- | contact avec un financeur pour un projet LBC en attente dans l'Indre (1,23 Ha en boisement de terre agricole), labellisation attendue en 2023,
- | présentation du label auprès de Fransylva 41 (Assemblée générale du 7 octobre) et participation à un séminaire organisé par le Comité des Forêts (8 novembre),
- | mise en place d'un partenariat avec Fransylva national dans le cadre d'une démarche impliquant le Crédit Agricole Touraine-Poitou. Des sites sont en cours de recherche en vue de leur financement par le Crédit Agricole.



Site d'implantation du prochain dispositif LBC sur la commune de Ligny le Ribault (45)

Incendies de forêt : une préoccupation grandissante

Nos deux régions ont, heureusement, été relativement épargnées par la vague des nombreux feux de forêts de l'été 2022. Pour autant, notre Délégation Territoriale a jugé important de s'engager plus avant dans plusieurs actions en matière de prévention des risques. Parmi les principales :

- | six réunions (une par département en Centre-Val de Loire) animées conjointement avec les pompiers (Services Départementaux d'Incendie et de Secours) pour sensibiliser les propriétaires au risque feu. Elles ont rassemblé **210 participants**. Les pompiers ont exprimé une attente très forte quant au besoin de données sur la forêt privée (sensibilité de la végétation, état de la desserte, localisation des plans d'eau...), ils sollicitent le CNPF pour la fourniture de ces informations,
- | audition de notre CNPF par une mission interministérielle (Agriculture, Intérieur, Ecologie) chargée d'évaluer la situation régionale en matière de protection contre les incendies, et son articulation avec la politique forestière (en Indre-et-Loire et Seine-et-Marne),
- | lancement d'une étude (financement Adebois) pour la réalisation d'un état des lieux DFCI (Défense des Forêts Contre les Incendies) dans deux massifs sensibles de Sologne (en 18 et 41),
- | montage d'un projet en Ile-de-France (dont le pilotage serait assuré par notre CNPF), pour la réalisation d'un atlas régional des zones à risques et l'animation de réunions de sensibilisation conjointes avec les pompiers.



Réunion « Incendies de forêts » avec le SDIS du Cher

Peuplier : plantations relancées

340 ha de peupleraies (environ 60 000 peupliers) ont été replantées, principalement en Indre et Indre-et-Loire (et Maine-et-Loire), grâce au projet **Du Peuplier Pour l'Avenir (DPPA)**, financé par le Fonds stratégique « forêt-bois » et piloté par notre délégation territoriale. Le projet s'est achevé en décembre 2022. Les populteurs ont bénéficié d'une aide globale à la replantation de 5€/plant, le projet apportant une aide complémentaire à la celle de la charte « Merci le Peuplier ». Un colloque a permis de diffuser les enseignements du projet, et un guide technique « La populiculture ligérienne » a également été publié.

Guide technique téléchargeable sur le site www.ifc.cnpf.fr



Peupleraies d'âges différents en bordure de rivière

RECHERCHER ET DEVELOPPER DES OUTILS ET METHODES POUR LA FORET DE DEMAIN

Ce chapitre concerne principalement les projets et actions de Recherche-Développement-Innovation (RDI) conduits en propre par notre délégation territoriale (DT), ou en partenariat avec d'autres partenaires (Recherche, Universités, Gestionnaires, Groupes de progrès...).

La plupart concourt à l'objectif d'améliorer [la résistance et la résilience des forêts face au changement climatique](#).

Projets finalisés en 2022

[Adevbois « Transfert des outils de diagnostics sylvo-climatiques »](#)

Réalisé en collaboration avec les groupes de progrès, ce projet a permis de former une quinzaine de référents (techniciens et propriétaires), maintenant aptes à déployer l'utilisation des outils [ARCHI](#) (diagnostic sanitaire des arbres), [PRESTATIONS](#) (cartographie simplifiée des stations forestières), [BIOCLIMSOL](#) (diagnostic prédictif pour le choix d'essences dans le contexte du changement climatique), [GUIDE DES HABITATS](#) (identification des habitats en lien avec les exigences des essences), au sein de leur structure. De nombreux tests et exercices ont été pratiqués et une analyse critique des outils a été faite en vue de contribuer à leur amélioration.

[Adevbois « Avenir du Pin sylvestre en région Centre »](#)

Une centaine de placettes de pin sylvestre réparties dans toute la région ont été étudiées pour tenter d'évaluer l'ampleur, et de comprendre la cause des mortalités constatées ces dernières années. Parmi les principaux résultats : i) le dépérissement est avéré sur environ 25% des placettes (échantillonnage aléatoire), ii) le principal facteur déclenchant est la canicule de l'été 2018, iii) la variable la plus discriminante est l'évapotranspiration (P-ETP), en lien avec une faible réserve utile du sol et un horizon temporairement engorgé proche de la surface. La place du pin sylvestre est à reconsidérer selon ces facteurs, mais pas complètement à exclure.

Voir article technique dans la revue Forêt entreprise n°264, novembre 2022.



Vue d'une placette de pin sylvestre étudiée dans le cadre de l'étude Adebois

Adebois « Plantations »

Cette étude fait l'analyse technico-économique des plantations réalisées en région Centre-Val de Loire à partir des observations réalisées chaque année par les correspondants observateurs du département de la santé des forêts (735 sites visités entre 2007 et 2021), et à partir d'une enquête spécifique réalisée auprès des groupes de progrès (58 fiches renseignées). Parmi les principaux résultats : i) le chêne sessile est l'essence la plus plantée, ii) de nouvelles essences font leur apparition depuis 5 ans : pin maritime (forte montée en puissance), pin taeda, cèdre, chêne pubescent ; iii) le mélange est de plus en plus tenté (45% du panel « groupes de progrès ») ; iv) les plantations réalisées en terre agricole ont plus de difficultés que celles réalisées sur antécédent forestier ; v) le coût d'une plantation revient à 6 000€/ha (enquête groupes de progrès), le poste le plus onéreux étant celui de l'installation (achat + mise en place des plants).

Rapport d'étude complet disponible sur demande auprès du CNPFP-IFC

Projets nouveaux lancés en 2022, et en cours

Adevbois « Drone »

Ce projet vise à tester l'utilisation du drone pour aider aux activités de terrain des techniciens du CNPF (instruction et visites à mi-parcours du PSG, suivi de plantation et de régénération, suivi de l'état sanitaire des peuplements...). Première expérience spectaculaire : un survol des forêts touchées par les orages de grêle de juin 2022 a permis d'évaluer le caractère impressionnant des dégâts (cf.photo), et l'ampleur des travaux de reconstitution qu'il allait falloir mettre en œuvre.



Vol drone du 21 juillet 2022. Peuplements de pins grêlés dans la région de Cheverny (41)

Adevbois « Prévention du risque Incendie en Sologne »

La Sologne est classée comme territoire très vulnérable dans l'atlas régional des zones à risques publié en 2021. Le projet a pour objectif de réaliser un état des lieux DFCI (Défense des Forêts Contre les Incendies) dans deux massifs cibles de Sologne (Cher et Loir-et-Cher) : sensibilité des peuplements, accès et qualité des plans d'eau, obstacles susceptibles de gêner l'intervention des

pompier, qualité de la desserte... Des protocoles de recueil de données seront mis au point et testés aux fins de reproductibilité dans les autres massifs de nos régions, avec comme objectif final la transmission des données aux Services Départementaux d'Incendies et de Secours.

Ilots d'avenir GEDEF Loiret-Sologne

Le CNPFF-IFC a accompagné le GEDEF dans l'obtention d'une aide financière de la Région Centre-Val de Loire et de l'Agence de la transition écologique (ADEME) pour l'installation de 9 dispositifs « Ilots d'avenir » (0,5 ha chacun) visant à tester et suivre le comportement de nouvelles essences pour l'adaptation au changement climatique. Le choix s'est porté sur le chêne chevelu, le sapin de Bornmüller, et le séquoia. Le CNPFF est plus particulièrement chargé de la réservation des plants et des diagnostics préalables aux plantations (étude des stations).

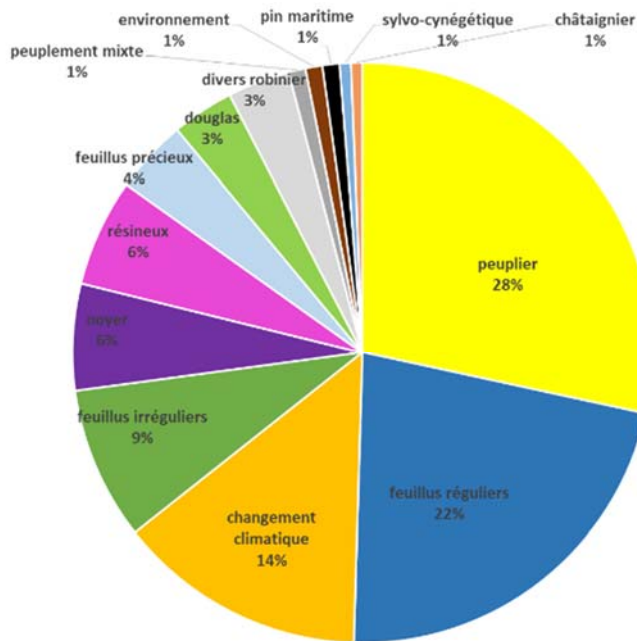
Autres projets collaboratifs de R&D

En plus des projets sus mentionnés, notre DT CNPFF participe aussi à différentes actions en collaboration avec les partenaires de la Recherche (IDF, INRAE, et ONF notamment) :

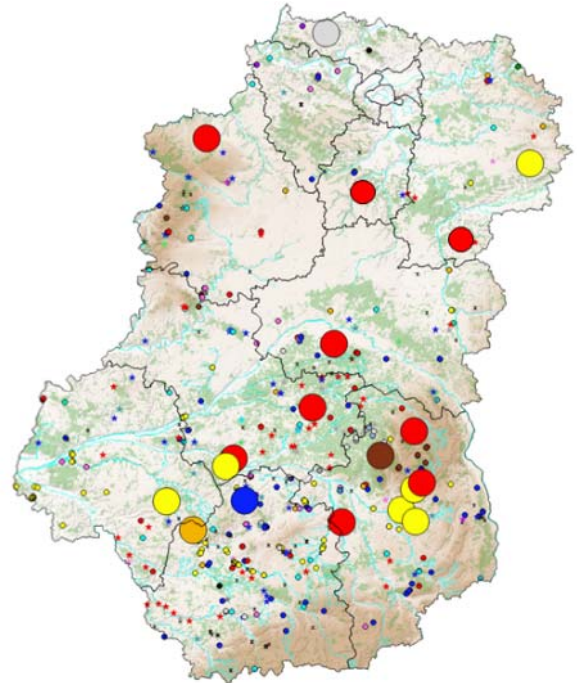
- | Régionalement : le programme **Sycomore**, notamment sur les aspects télédétection, renouvellement des peuplements, et ressources génétiques du futur,
- | Nationalement : les programmes **REFER** sur les essences susceptibles d'adaptation au changement climatique, **CREEF** sur la mise au point d'itinéraires sylvicoles alternatifs, **SUFOSAT** pour l'estimation de données dendrométriques par télédétection, ou encore le **RMT AFORCE** (Réseau Mixte Technologique dédié au changement climatique) où notre ingénieur R&D participe à l'évaluation scientifique des projets déposés au financement de ce réseau.

Expérimentation forestière

Notre DT CNPFF suit un réseau de placettes de démonstration et d'expérimentation de plus de 300 dispositifs, intégrés dans la base nationale **ILEX**. Lors de la campagne 2022, 26 nouveaux sites ont été installés (cf. carte) : suivi de plantations, tests de nouveaux cultivars de peupliers, tests de sylvicultures, ou de suivis de peuplements remarquables. Plus de la moitié de ces nouveaux dispositifs concernent des essences ou des provenances testées pour le potentiel d'adaptation au changement climatique (sapin de Nordmann, chêne pubescent, cèdre de l'Atlas...).



Thématiques des dispositifs suivis



Localisation des dispositifs suivis (les couleurs correspondent à celles du camembert, les gros points représentent les installations 2022)

Le suivi des dispositifs a concerné 179 sites : mesures de croissance, de comportement..., et la rédaction de compte-rendus pour chaque site.

A noter qu'en parallèle, le référencement de peuplements intéressants (essences atypiques, gestion remarquable...) abonde une base de données « Signalements » regroupant plus de 160 références sur nos deux régions.

Ces référencements sont régulièrement valorisés en réunions de vulgarisation ou lors d'études.

Santé des forêts

L'ensemble des techniciens de notre DT CNPF fait partie du réseau des correspondants observateurs (CO) du Pôle Interrégional Nord-Ouest de la Santé des Forêts du Ministère de l'Agriculture (DSF). Notre DT coordonne ce pôle dans nos deux régions.

Les missions de veille sanitaire et de suivis spécifiques ont été réalisées par les CO responsables de secteurs. Si relativement peu de problèmes biotiques ont été observés, des évènements climatiques marqués ont encore impacté la forêt : une longue sécheresse estivale, avec des températures bien

supérieures aux normales, et des orages de grêles ayant ravagé des surfaces importantes de pins (cf. supra).

Les plantations de l'année ont souffert au printemps d'un déficit hydrique marqué. Heureusement juin a été pluvieux, ce qui a permis d'amoindrir les dégâts. L'enquête DSF réalisée à l'automne sur les plantations de l'année révèle malgré tout **25% des plantations sous le seuil des 75% de reprise**.

La récurrence des sécheresses impactent fortement les chênes. Des signes d'affaiblissement sont de plus en plus visibles, auxquels s'ajoutent des bioagresseurs bien présents (collybie à pied en fuseau, agrile du chêne, chenilles défoliatrices...). Les chênaies représentent un fort enjeu dans nos régions, et font donc l'objet d'une surveillance particulière.

Les frênes et châtaigniers restent les deux essences les plus vulnérables, avec des attaques biotiques toujours virulentes (chalarose du frêne et encre du châtaignier). La situation est particulièrement préoccupante en Ile-de-France.

Les pins restent eux aussi fragiles (poursuite des dépérissements de pin sylvestre, même si un ralentissement semble se dessiner, montée en puissance de la chenille processionnaire du pin et de la maladie de la bande rouge sur le pin laricio). Tendances à confirmer en 2023.

Suivi des principaux problèmes

		2017	2018	2019	2020	2021	2022
Toutes essences	Sécheresse estivale	Orange	Rouge	Rouge	Rouge	Vert	Orange
	Défoliateurs précoces	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
Feuillus	Bombyx disparate	Vert	Vert	Vert	Orange	Vert	Vert
	Oïdium des chênes	Vert	Vert	Vert	Vert	Orange	Vert
	Dépérissements de chêne	Vert	Vert	Vert	Vert	Orange	Orange
	Encre du châtaignier	Rouge	Rouge	Rouge	Rouge	Rouge	Rouge
	Chalarose du frêne	Orange	Orange	Orange	Orange	Orange	Rouge
Peupliers	Puceron lanigère	Vert	Vert	Vert	Vert	Orange	Vert
Résineux	Scolytes des pins	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert
	Maladie des bandes rouges	Vert	Orange	Vert	Vert	Vert	Orange
	Processionnaire du pin	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert	Vert

■	Problème absent ou à un niveau faible
■	Problème nettement présent, impact modéré
■	Problème très présent, impact fort

Evolution des problèmes rencontrés pour les principales essences en Centre-Val de Loire

Suivi des principaux problèmes

		2017	2018	2019	2020	2021	2022
Toutes essences	Gel					Localisé	
	Sécheresse						
Feuillus	Oïdium des chênes						
	Processionnaire du chêne	Localisé	Localisé	Localisé		Localisé	Localisé
	Autres défoliateurs					Localisé	
	Dépérissements de chêne	Localisé	Localisé	Localisé			Localisé
	Dépérissements de châtaignier						
	Encre du châtaignier						
	Cynips du châtaignier						
	Chalarose du frêne						
	Peupliers	Puceron lanigère					
Résineux	Maladie des bandes rouges						

 Problème absent ou à un niveau faible
 Problème nettement présent, impact modéré
 Problème très présent, impact fort

Evolution des problèmes rencontrés pour les principales essences en Ile-de-France

Le bilan annuel respectif de nos deux régions est accessible et téléchargeable sur le site web www.ifc.cnpf.fr / Le CNPF et la forêt privée / Santé des forêts / Bilans DSF régionaux.

En outre, notre DT CNPF a co-animé, avec le DSF, une formation « Santé des forêts » inscrite au catalogue des stages IDF à destination des forestiers professionnels (2 sessions en 2022).

INFORMER, FORMER, CONSEILLER LES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS

Ce chapitre concerne la mission de développement forestier du CNPF. Il s'agit d'orienter, informer, former, conseiller les sylviculteurs dans la gestion de leur forêt. Cette animation se fait en relation étroite avec les 9 groupes de progrès de nos deux régions : Association Peupliers de Loire, CETEF du Berry, CETEF de l'Indre, CETEF Perche & Beauce, GVF 28, CETEF de Touraine, GDF d'Île-de-France, GDF 41, GEDEF Loiret-Sologne.

Réunions de vulgarisation

27 réunions ont été réalisées sur les 30 initialement prévues (8 en Île-de-France ; 19 en Centre-Val de Loire). Le fil conducteur des réunions était la prise en compte des risques (sanitaires, incendies, climatiques, gibier...) par le renforcement des diagnostics préalables aux décisions de gestion.

A noter, en Centre-Val de Loire, l'animation de 6 réunions (une par département) sur la prévention des incendies de forêt en collaboration avec les Services Départementaux et de Secours (SDIS).

823 participants ont assisté aux réunions, dont 123 nouveaux propriétaires forestiers, encore inconnus de notre DT CNPF (soit un taux de pénétration de 15%), ce qui montre l'intérêt de ces réunions pour capter davantage de propriétaires vers les bonnes pratiques de gestion forestières.

Date	Dépt	Thème	Nbre total	Nbre nvx
Île-de-France				
12 mars	78	Renouvellement des peuplements	18	nc
21&22 avril	77	Utilisation de la tronçonneuse	13	11
23 avril	95	Desserte forestière : son importance	11	2
14 mai	78	Sylviculture des chênes	19	4
3 juin	91	Bois énergie	8	nc
25 juin	95	Biodiversité en forêt	16	7
8 octobre	91	Gestion feuillus précieux et divers	26	12
1&2 décembre	77	Utilisation de la tronçonneuse	16	4
		Total Île-de-France	127	40
Centre-Val de Loire				
18 mars	28	Incendies de forêt : prévention et lutte	30	5
21 mars	18	Production des graines et plants	56	11
1 avril	41	Incendies de forêt : prévention et lutte	35	14

9 avril	45	Incendies de forêt : prévention et lutte	22	6
29 avril	37	Incendies de forêt : prévention et lutte	39	11
10 mai	36	Incendies de forêt : prévention et lutte	59	nc
16 mai	36	Populiculture	39	nc
31 mai	18	Incendies de forêt : prévention et lutte	27	7
10 juin	45	Outils de diagnostics sylvo-climatiques	19	4
13 juin	37	Populiculture	24	2
17 juin	41	Production de graines et plants	28	5
10 septembre	36	Essences et techniques de plantation	44	nc
16 septembre	41	Biodiversité et écosystèmes	nc	nc
19 septembre	37	Futaies résineuses et feuillues (chênes)	74	nc
23 septembre	45	Gestion des peuplements mélangés	25	nc
24 septembre	28	Equilibre faune-flore	43	4
1 octobre	18	Renouvellement des peuplements	40	4
14 octobre	28	Gestion d'une propriété à base de chênes	20	4
9 novembre	Région	Présentation des nouveaux SRGS	72	6
		Total Centre-Val de Loire	696	83
TOTAL		27 réunions	823	123

Zoom : Réunion inter-technique du 9 novembre, présentation des nouveaux SRGS

Beau succès pour cette réunion qui a rassemblé un public nombreux, composé principalement des gestionnaires, experts forestiers, techniciens de coopératives de nos 2 régions. Plusieurs élu(e)s de notre DT CNPF étaient présents. L'enjeu était important puisqu'il s'agissait de présenter les nouveaux SRGS avant leur transmission au ministère de l'Agriculture pour approbation par le ministre. Les nombreux échanges ont permis d'expliquer les principaux changements par rapport à la version précédente : seuils de coupes rases, essences recommandées, prise en compte de la « non gestion »... Des ateliers de terrain ont servi d'illustrations concrètes.



Réunion intertechnique du 9 novembre : les gestionnaires forestiers très à l'écoute

Formation FOGEFOR

Période de transition en cette année 2022 pour les formations FOGEFOR. Jérôme ROSA a succédé à Antoine de LAURISTON, parti fin 2021 pour une retraite bien méritée.

Un cycle d'initiation à la gestion forestière a été animé (4 journées organisées dans le Cher et le Loir-et-Cher). Il a rassemblé **35 stagiaires** qui ont pu acquérir les bases nécessaires à la gestion de leur bois. Le taux de participation a été excellent (91%).

Ce type de cycle plus court (4 journées au lieu de 8 à 10 habituellement) semble plus adapté à la demande des propriétaires forestiers, sachant qu'un complément thématique, sur 3 jours, sera systématiquement proposé aux stagiaires qui le souhaiteront.



Une journée FOGEFOR 2022 dans le département du Cher

Appui technique individuel (visites conseil)

119 visites techniques ont été réalisées en 2022 (niveau quasi équivalent à celui de 2021, avec 104 visites), soit une moyenne de 12 visites par technicien. La plupart concerne de nouveaux propriétaires en demande de conseils sur la commercialisation des bois, les projets de (re)boisements, les problèmes sanitaires, ou les diagnostics globaux de gestion (« tours de bois »). Sauf exception, un compte-rendu de visite est remis à chaque bénéficiaire.

Le choix a été fait de privilégier les visites auprès des propriétaires n'ayant pas de gestionnaires.

En marge des visites, de nombreux conseils personnalisés sont délivrés aux propriétaires par téléphone, courriels, ou par rendez-vous au bureau lors des permanences des techniciens.

Documentation technique

Un financement conséquent de l'Union Européenne a été obtenu en 2022 pour actualiser, compléter et remettre en page l'ensemble des fiches techniques, diffusées lors des réunions de vulgarisation et des visites-conseil. Ce financement permettra également, entre-autres, de produire des vidéos techniques didactiques à l'attention des propriétaires. Le projet doit s'achever en décembre 2023.

AMELIORER LA QUALITE ENVIRONNEMENTALE DE NOS TERRITOIRES

Notre DT CNPFF s'efforce de faire valoir la place et le rôle de la forêt privée auprès des différentes instances territoriales et environnementales. Ses élus et/ou personnels participent aux multiples commissions, groupes de travail, demandes d'informations..., dans lesquels ils siègent et donnent des avis : biodiversité, Natura 2000, risques, chasse, documents d'urbanisme, parcs naturels régionaux, comités de bassins sur l'eau...

Urbanisme et aménagement du territoire

Fourniture d'avis ou contributions concernant :

- 5 projets d'implantation de centrales photovoltaïques en Centre-Val de Loire,
- 3 projets d'implantation de parc éolien (2 en Centre-Val de Loire, 1 en Ile-de-France),
- 1 plan climat air énergie (PCAET des Terres du Haut Berry),
- 2 schémas de cohérence territoriale ' (SCoT Gâtinais Montargois et Pays Grande Sologne),
- 2 notes d'enjeux pour la révision des chartes de territoires des PNR Brenne et Perche,
- 1 suivi d'évaluation de la charte forestière de territoire du PNR du Gâtinais Français,
- 96 avis sur des projets de Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) : 49 en Centre-Val de Loire et 47 en Ile-de-France.

S'ajoute à cela :

- le suivi des boisements compensatoires liés à la ligne LGV Tours-Bordeaux, avec le contrôle des plantations réalisées, ainsi que la réalisation de relevés IBP (Indice de Biodiversité Potentielle) sur les parcelles engagées (une dizaine de relevés),
- en matière de **foncier**, la participation du CNPFF-IFC aux comités départementaux d'attribution des préemptions et ventes amiables de la SAFER Ile-de-France. A ce titre, il est amené à donner un avis sur les attributions de parcelles boisées, donnant parfois lieu à des publicités auprès de propriétaires forestiers acheteurs potentiels, généralement disposant d'un PSG agréé.

Chartes forestières de territoires (CFT)

Les CFT revêtent une importance particulière en Ile-de-France, notre DT CNPFF s'efforce d'être force de proposition chaque fois que possible :

- | **CFT du PNR du Gâtinais français** : contribution, en collaboration avec le cabinet Forestry et la SAFER, à la mission d'évaluation des actions de la charte (en vigueur depuis mai 2010 et se terminant en 2023). Deux réunions de pilotage ont permis de présenter les conclusions aux élus du Parc, et de proposer des pistes de réflexion pour la prochaine charte,
- | **CFT de la Haute Vallée de Chevreuse** : contribution à la l'élaboration de la charte (groupes de travail, relecture, avis donnés sur les documents de travail...),

- | [CFT de l'Arc boisé](#) : étude du projet de charte. Les propriétés forestières sont peu concernées dans les actions programmées. Se posera à terme pour notre Centre, l'opportunité de signer la charte finale,
- | [Projet d'animation territoriale pour l'intercommunalité Grand-Paris-Seine et Oise \(GPSO\)](#) : En réponse à un appel d'offre, le CNPFF-IFC a élaboré une proposition de prestation tripartite avec la chambre d'Agriculture et la SAFER pour un programme de développement forestier et d'animation foncière sur le territoire concerné,
- | [CFT de la Communauté de Communes Touraine Ouest-Val de Loire](#) : appui au lancement de la charte (1^{ère} rencontre et fourniture de données pour l'élaboration du diagnostic du territoire).

Natura 2000 Sologne, dernière année d'animation pour notre Centre

En 2022, le CNPFF a poursuivi, dans le cadre du contrat pluriannuel reconduit jusqu'alors avec la communauté de communes de la Sologne des Etangs, les actions d'animation du site Natura 2000 Sologne (plus grand site terrestre d'Europe avec 345 000 ha désignés au titre de la directive « Habitats »). Le programme de restauration écologique des étangs, action phare déployée avec l'aide de la Fédération départementale des chasseurs du Loir-et-Cher et l'agence de l'eau Loire-Bretagne, s'est prolongé avec l'aide d'un stagiaire (Damien PIAULT), en appui de Christophe BACH, animateur attitré.

En fin d'année, la communauté de commune de la Sologne des Etangs n'a pas souhaité maintenir son financement, ce qui a indirectement entraîné, à regret, le départ de Christophe (depuis le 31 octobre) vers l'Institut d'Ecologie Appliquée d'Orléans (IEA). Néanmoins, une convention CNPFF-IEA a été signée début 2023 pour continuer la collaboration sur ce sujet à fort enjeu pour les forestiers.

[Saluons ici le travail remarquable réalisé par Christophe durant ses années passées au CNPFF-IFC, toujours avec compétence, gentillesse, et bienveillance.](#)

Apiculture & Forêt : une alliance bénéfique

Notre délégation territoriale CNPFF et l'ADAPIC (Association de Développement de l'APIculture en région Centre) collaborent depuis 2020, dans le cadre d'un projet, pour la promotion et la valorisation des pratiques de gestion favorables aux abeilles et pollinisateurs. Le projet s'est achevé en 2022. Il a permis l'animation de 6 réunions départementales ayant rassemblé une centaine de forestiers et apiculteurs. Une charte de bonnes pratiques « Apiculteurs-Forestiers » a été rédigée pour encourager les contrats de coopération. Une brochure de vulgarisation a également été éditée.

Documents téléchargeables sur le site www.ifc.cnpf.fr, rubrique « Actualité », dossier « Apiculteurs cherchent Forestiers »



Travaux de réhabilitation d'étangs d'intérêt Natura 2000 en Sologne, arrachage de saules

Equilibre sylvo-cynégétique

Les élus et/ou techniciens départementaux ont participé aux différentes commissions d'élaboration et d'attribution des plans de chasse. A noter que la fourniture d'avis aux fédérations (conséquence des nouvelles dispositions de la loi Chasse en vigueur depuis 2019), nécessite un investissement en temps de plus en plus important pour l'équipe technique.

En parallèle, le CNPF-IFC a animé ou participé à plusieurs projets et formations sur la thématique « chasse » : projet REFOREST avec INRAE; formations des gardes (spécificité de notre délégation); suivi du projet national de déclinaison de la méthode « Brossier-Pallu ».

Certification forestière

Le CNPFF-IFC a suivi (à la marge car l'essentiel des travaux se fait au niveau national) le processus de révision des référentiels PEFC et FSC. Les nouveaux cahiers des charges devraient entrer en vigueur courant 2023. Globalement, la tendance pour les deux systèmes va vers un renforcement de certaines exigences de bonnes pratiques (travaux forestiers, biodiversité...).

Plus spécifiquement, en Centre-Val de Loire, une action de communication tripartite (CNPFF IFC, Fransylva, Fibois CVL) a été décidée pour encourager les propriétaires détenteurs de PSG à certifier leurs forêts.

Cf. Notre Forêt n°98-mars 2022 : https://ifc.cnpf.fr/sites/ifc/files/2022-07/CRPF%2398_PUB.pdf

Filière « Forêt-Bois »

Duramen

Le CNPFF-IFC est membre fondateur de l'association de mécénat carbone Duramen. Il siège à son conseil d'administration et est membre du comité scientifique chargé d'étudier les projets proposés à financement.

En 2022, 5 dossiers ont été expertisés par le comité scientifique, 2 projets de boisement de terre agricole et 3 projets de transformation de peuplements pauvres et déperissants, pour une surface totale de 17 hectares.

Associations interprofessionnelles FIBOIS

Notre délégation est fortement impliquée au sein des 2 associations interprofessionnelles désormais dénommées FIBOIS :

- | En Ile-de-France, les équipes du CNPFF-IDF ont été actives dans les différentes animations proposées : comités de pilotage « Amont forestier » ; « Plantons des arbres » ; « Changement climatique »... ; festival « Nuits des forêts » ; Convention citoyenne pour la forêt et le bois ; préparation du renouvellement de la Stratégie Régionale Forêt-Bois 2023-2027 de la Région Ile-de-France ; séminaire technique à destination des Entreprises et Exploitants forestiers.
- | En Centre-Val de Loire, un travail important de préparation du renouvellement du programme CAP-FILIERE Forêt-Bois, cadre d'intervention technique et financier de la Région pour la filière sur la période 2023-2027, a été initié. Le CNPFF-IFC a contribué à effectuer le bilan des actions 2018-2022, à dessiner la stratégie et à proposer des actions pour la nouvelle programmation 2023-2027, notamment concernant l'amont forestier. Les aides à la desserte, au transfert de connaissances, à la captation du carbone, aux plans de gestion volontaires, à l'expérimentation

(installation de dispositifs îlots d'avenir)..., devraient être reconduites ou créées. Le programme définitif devrait être validé et voté en juin 2023.

COMMUNIQUER AUPRES DE LA SOCIÉTÉ ET DU GRAND PUBLIC

Malgré le peu de moyens disponibles, notre délégation régionale s'efforce de maintenir des actions de communication auprès du plus grand nombre : revue périodique, lettre électronique, site web, portail de services, enseignement auprès des scolaires, événements particuliers... Cet enjeu prend de l'importance tant les forestiers et la sylviculture sont de plus en plus exposés aux critiques de la part de certains groupes de pression.

Revue « Notre Forêt » et lettre électronique « Nouvelles de nos forêts »

La revue *Notre Forêt* constitue le principal support de communication du CNPF-IFC pour la sensibilisation « à grande échelle » des propriétaires forestiers. Elle est adressée gratuitement à tous les propriétaires de bois de plus de 10 hectares, ainsi qu'aux élus et partenaires de la filière forêt-bois de nos deux régions : **4 tirages par an à 10 000 exemplaires**. En 2022, le marché d'impression et de routage de la revue a été révisé pour une nouvelle période de 3 ans.



Elections du CRPF

Constitution des listes électorales

Les élections départementales et régionales du CRPF auront lieu respectivement les 7 février et 9 mars 2023. Avant cela, les listes électorales doivent être préparées, à partir des listes cadastrales. Les agents du CRPF ont déjà commencé à préparer ces listes en éliminant les doublons, corrigeant les adresses, etc. Ces listes seront mises à disposition des propriétaires sur le site « mesdemarches.cnpf.fr » à partir 1er au 30 juin 2022 pour leur permettre de vérifier et corriger si besoin les informations les concernant. Au-delà de cette date et jusqu'au 10 septembre, des recours écrits pourront encore être adressés au CRPF par courrier.

Zoom sur : le risque feu de forêt !

Avec la répétition des sécheresses et canicules, nos forêts régionales sont et seront de plus en plus exposées au risque incendie. Comme cet article l'annonce dans les forêts franciliennes... Dans ce contexte, l'ensemble des acteurs se mobilisent et travaillent ensemble pour se préparer.



Les 2 publications périodiques du CNPF-IFC : la revue (gauche), et la lettre électronique (droite)

La lettre électronique *Nouvelles de nos Forêts* est, quant à elle, envoyée mensuellement à 3 800 abonnés réguliers, pour la plupart propriétaires forestiers et partenaires de la filière.

Site web ifc.cnpf.fr

Tous les sites web des délégations CNPF ont été restructurés en 2022 pour suivre la charte graphique nationale de l'Etablissement. Le site web de notre délégation a basculé dans cette nouvelle configuration, avec un nouveau « design », en mai 2022. [La fréquentation du site a été de 15 000 visites et 30 000 pages vues](#). Les informations sur les aides à la forêt, la réglementation des coupes, et la recherche d'un technicien pour un conseil (rubrique « contacts ») sont les pages les plus visitées.

Enseignement forestier

Plusieurs ingénieurs et techniciens du CNPF-IFC interviennent régulièrement dans les formations du [Master « Forêts, agrosystèmes, mobilisation des bois »](#) de l'Université d'Orléans, et auprès des [BTS « Gestion forestière » de l'antenne « des Barres »](#) du lycée agricole du Chesnoy à Montargis.

Ces interventions concernent les thèmes Biodiversité, Documents de gestion forestière durable, Sylviculture..., ainsi qu'une participation au jury d'examen des masters et BTS (mémoires de stage et soutenances orales).

D'autres interventions sont aussi régulièrement réalisées en encadrement de chantiers-écoles avec certaines Maisons Familiales et Rurales (MFR) de la région (MFR du Lochois dans l'Indre, MFR de Chaingy dans le Loiret...).

A noter également que notre délégation s'efforce de maintenir l'accueil de plusieurs stagiaires (BTS, master, et apprentis depuis 2022) pour aider à la réalisation des études et recherches en cours. Une dizaine de stagiaires ont été encadrés en 2022.

Evènements grand public

Le CNP-IFC a participé à plusieurs manifestations, fêtes, foires..., avec l'objectif de mieux faire connaître la forêt privée auprès du grand public. Ces journées sont l'occasion d'expliquer le rôle et le savoir-faire des sylviculteurs, et les missions de leur Etablissement public CNPF. Parmi les évènements 2022 :

- | Festival de la Nuit des Forêts, à Perthes-en-Gâtinais (77) – 200 visiteurs
- | Assises de la Biodiversité de l'agglomération Montargoise (Paucourt 45) – 70 scolaires

- | Fête du bois et de la forêt (Les Bordes 45) – 10 000 visiteurs sur 2 jours
- | Journée internationale des forêts (36) – Sentier de découverte – 40 visiteurs
- | Jury technique du concours de conception du mobilier urbain en bois local (CAUE 77)



Assise de la biodiversité – Paucourt (45) – Sept. 2022



Stand du CNPF-IFC – Fête de la Forêt – Les Bordes (45) – Sept. 2022



Journées techniques nationales du CNPF en Avignon, 22 au 24 mars 2022



Futaie de chênes régularisée « bois moyens » (Cher)